

**CLUB AMIPOSTE-TELECOM
MONT DE MARSAN**

Siège social : 06.83.20.35.97
www.amiposte-montdemarsan.fr/site/

CALENDRIER 2018 - 2019

Réunion d'informations le jeudi 13 septembre 2018 à 18h30

Les animations débuteront le lundi 1 octobre 2018

Lundi 17 h 00 / 19 h 00

MULTIMÉDIA : Jean-Claude BEDU
(Maintenance Site + Thèmes divers : Smartphone, Tablette, Travail Collaboratif...)

Mardi 18 h 00 / 19 h 45

INITIATION INFORMATIQUE : Christine MARTINEZ et Robert ANIDJAR

Mercredi 15 h 00 / 17 h 00

EXCEL : Michel LANQUI

Mercredi 18 h 00 / 20 h 00

WORD / POWERPOINT / PUBLISHER : Danièle BONINI

Vendredi 18 h 00 / 20 h 00

LINUX : Jean-Claude BEDU

La carte d'adhérent doit être présentée lors de tout contrôle.
Pas d'animation pendant les vacances scolaires.

Les animations se dérouleront 21 rue Batelière à Mont de Marsan
(Voir plan au dos)

CLUB AMIPOSTE-TELECOM MONT DE MARSAN

Animations au 21 rue Batelière à Mont de Marsan
Téléphone Siège social : 06.83.20.35.97

N°

BULLETIN D'ADHÉSION 2018 - 2019

Mme Mlle M.
Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Tél Portable

Courriel

Agent actif de LA POSTE Agent retraité de LA POSTE

Préciser le service : Colis Courrier Grand Public SF Autres
(Cocher les cases correspondantes)

Date de naissance : / /

FRAIS D'INSCRIPTION

Cocher les cases correspondantes

Adulte 60 € Chèque bancaire
 - de 15 ans, étudiant 30 €
 Agent de LA POSTE 30 € Espèces
 Bénéficiaire R S A 30 €

SUJETS SOUHAITÉS

Cocher la ou les case(s) correspondante(s)

Initiation Informatique Internet - Logiciels libres & Divers
 Excel Word / Powerpoint / Publisher
 Autres - Préciser ci-dessous : Linux

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux cours ou aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéos, etc.) sans avoir le droit à une compensation.

Date : / / Signature de l'adhérent :

*Merci de compléter ce document, d'y joindre votre règlement et une photo
et de donner l'ensemble à un animateur lors des premières séances de l'année*

